

VII.—PRODUCTION.

Ce chapitre, qui est véritablement un inventaire de la production, embrasse les statistiques de l'agriculture, du commerce, des pelleteries, des forêts, des pêcheries, des mines, des forces hydrauliques, des manufactures et de la construction.

Le mot "production" est employé ici dans son acception la plus simple, c'est-à-dire signifiant la culture des champs, l'extraction des minéraux, la capture du poisson, la conversion des chutes d'eau en courants électriques, la fabrication, etc., autrement dit, ce que les économistes appellent la création d'"utilités palpables." Ce terme n'embrasse pas certaines utilités, qui ne sont pas moins productrices dans un sens large et strictement économique, telles que: (a) les transports, la réfrigération, le négoce, etc., lesquelles ajoutent aux produits déjà ouvrés, les utilités complémentaires de "lieu," de "temps" et de "possession"; (b) les services que rendent les serviteurs et les personnes appartenant aux carrières libérales, telles que les professeurs et les médecins, ces services n'ayant rien de commun avec des produits, mais étant néanmoins utiles à une société civilisée et représentant dans le langage économique la création d'"utilités impondérables."

Pour se former une idée de l'importance des activités que nous venons d'énumérer, il suffit de relater—pour comparaison avec les chiffres des tableaux qui vont suivre—que les recettes brutes de l'exploitation des chemins de fer, en 1920, se sont élevées à \$492,101,104, les recettes brutes des tramways à \$47,047,246, et celles des téléphones et télégraphes à \$44,811,140, tout cela pouvant à la rigueur être considéré comme "production." Remarquons, en outre, que sur les 2,723,634 Canadiens de 10 ans et plus, employés en 1911 à quelque occupation lucrative, 217,544 étaient occupés par les compagnies de transport, 283,087 étaient marchands ou employés de commerce et enfin 411,232 autres appartenaient soit à la domesticité, soit aux carrières libérales, soit au fonctionnariat fédéral, provincial ou municipal, toutes ces occupations étant le gagne-pain de 911,863 personnes, soit un tiers de la totalité. En d'autres termes, les deux tiers seulement des personnes employées à des occupations utiles et lucratives travaillent pour la production, telle que nous venons de la définir. Nous devons, par conséquent, ajouter à cette production restreinte cinquante pour cent en sus, si nous voulons avoir une estimation approximative de la valeur, en dollars, de l'activité productrice de la population canadienne, conformément à la définition donnée à la production par les économistes, laquelle se rapproche le plus de la conception du revenu national.

I.—INVENTAIRE DE LA PRODUCTION.

On se préoccupe souvent au Canada de dresser un inventaire de la production qui, tout en établissant une distinction entre ses branches les plus importantes, permettrait d'éviter tout double emploi. C'est une entreprise vraiment difficile en raison de la variation des définitions qui s'attachent aux groupes industriels considérés sous des angles différents; par exemple, la brique, la tuile et le ciment figurent souvent parmi la "production minérale," comme étant les premiers produits ouvrés, d'une valeur commerciale, découlant de la production; et cependant, ils sont tout aussi souvent classifiés parmi les manufactures, à cause du procédé de fabrication auquel ils ont été soumis, ces deux classifications étant exactes, selon le point de vue auquel on se place.

Les tableaux qui suivent indiquent la valeur totale de la production du Canada, tant en 1920 qu'en 1921, cette valeur étant celle du produit qui est encore entre les mains du producteur.